



## **La Municipalité demande que la réalité de ses 85 000 habitants soit prise en compte**

A quelques semaines de la publication par l'INSEE des chiffres de la population légale des communes, la Municipalité alerte sur les conséquences de la sous-estimation du nombre d'habitants de la ville d'Aubervilliers.

Depuis plusieurs années, la ville d'Aubervilliers connaît une augmentation continue de sa population. Ce développement démographique entraîne des nouveaux besoins en équipements publics (crèches, écoles, équipements sportifs) et nécessite d'importants investissements financiers notamment pour l'arrivée des nouveaux et des futurs habitants.

Si l'INSEE réactualise tous les ans ses données, le nombre réel d'habitants d'Aubervilliers est cependant calculé que trois ans après le recensement. Autrement dit, quand l'institut publie le chiffre de 78 000 habitants pour la ville d'Aubervilliers en 2016, il s'agit de la population réelle de 2013 !

Nous regrettons ce mode de calcul qui laisse supposer que les prochains chiffres qui seront publiés en 2017 sont ceux de la population aujourd'hui alors qu'il s'agit bien de la population en 2014.

Pourtant, en appliquant la méthodologie de l'INSEE qui se base sur le nombre moyen de logements livrés en 2015 et en 2016 (notamment les nouvelles constructions entre juillet 2015 et juillet 2016) et grâce aux données du Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL) mis à jour régulièrement par le service de l'Observatoire de la société locale, la population d'Aubervilliers est estimée en 2016 à environ 85 000 habitants.

Ce différentiel de 7 000 habitants est fortement préjudiciable car si Aubervilliers, tout comme d'autres collectivités, souffre de la baisse des dotations globales de fonctionnement de l'Etat (DGF), elle est d'autant plus pénalisée que le calcul de celle-ci se fait sur la base d'une estimation de la population d'il y a trois ans.

« Toutes les collectivités sont calées sur la même année, pour une égalité de traitement » justifie l'INSEE. Reste que tous les territoires, toutes les communes ne sont pas logées à la même enseigne.

Pour exemple, quand certaines villes des Hauts-de-Seine perçoivent une dotation globale de fonctionnement par habitant en apparence équivalente à celle d'Aubervilliers, ni les besoins, ni les ressources propres ne sont du même ordre.

D'un côté, ces communes engrangent les bénéfices d'une politique d'exclusion en comptant moins de 5% de logements sociaux et misent depuis une vingtaine d'années sur la stabilité de leur population tout en abritant des foyers fiscaux élevés.

De l'autre côté, Aubervilliers dont la moitié des ménages fiscaux sont en dessous de 13 353 euros en 2013, participe à l'effort de construction avec 3 154 logements neufs livrés entre 2013 et 2016 et lutte contre la crise de logements avec plus de 40 % de logements sociaux.

En se basant sur des critères destinés à calculer équitablement la population par commune, le comptage de la population établie par l'INSEE participe à renforcer l'inégalité des territoires.

Aujourd'hui, en n'intégrant pas les 7 000 habitants, la ville d'Aubervilliers ne perçoit pas les 2 044 000 euros auxquels elle a le droit (DGF 2016 : 292€ par habitant), ce qui entraîne de fortes conséquences en termes de services à la population.

C'est pourquoi, au nom du principe d'égalité, la Municipalité demande que la réalité de ses 85 000 habitants soit prise en compte au plus vite dans le calcul des dotations globales de fonctionnement de l'Etat.

En attendant, elle s'attachera à mentionner ce nombre sur l'ensemble de ses documents et ce, à compter du 1er janvier 2017.

La Municipalité